

Ottawa renonce aux \$150 millions du Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le gouvernement fédéral vient d'accepter d'effacer une dette de \$150 millions que lui devait le Québec au chapitre de la pére- quation.

«C'est un bon coup du ministre Michael Wilson», a admis hier le ministre québécois des Finances Gérard-D. Lévesque devant la commission parlementaire qui étudiait les crédits de son ministère.

Les versements d'Ottawa aux gouvernements provinciaux dans le secteur de la pére- quation sont basés sur la population. Or la population du Québec avait été surévaluée de 80 000 personnes en 1985 et 1986, de sorte qu'Ottawa réclamait \$150 millions versés en trop lorsque les chiffres du recensement de 1986 ont rétabli la population québécoise à la baisse.

M. Wilson a finalement accepté de mettre un terme au contentieux Québec-Ottawa à ce sujet, a annoncé M. Lévesque.

Pour éviter la répétition de telles erreurs, le Bureau québécois de la statistique et l'organisme fédéral Statistique Canada se sont entendus sur des critères pour évaluer correctement la population du Québec, a dit M. Lévesque.

Pour la première fois depuis 1970, le Québec n'a pas eu en 1986 une balance migratoire déficitaire: le nombre de nouveaux immigrants a compensé pour les résidents qui ont quitté la province.

201 Québécois sous écoute électronique

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les lignes téléphoniques de 201 Québécois étaient sous écoute électronique par la police, révèle un rapport déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre de la Justice Herbert Marx.

La police ou les procureurs adjoints doivent s'adresser à un juge avant d'obtenir le droit d'installer des équipements permettant l'écoute électronique, et le ministre de la Justice doit annuellement déposer un rapport statistique sur l'écoute électronique.

L'écoute électronique s'est pratiquée sur des téléphones résidentiels dans 77 p. cent des cas, sur des téléphones commerciaux dans 21 p. cent des cas, le reste (2 p. cent) s'étant produit dans des cabines téléphoniques.

La police a interrogé 490 citoyens à la suite de cette écoute électronique. Il y a eu 58 condamnations devant les tribunaux à la suite de preuves obtenues lors d'écoute électronique mais les renseignements obtenus ont aidé les policiers dans 762 enquêtes.

Les infractions qui amènent la police à réclamer d'un juge l'écoute électronique sont dans l'ordre les complots, le trafic de stupéfiants, les meurtres et les vols qualifiés. Mais on a relevé deux cas d'atteintes à la sécurité d'un aéronef, un cas de corruption municipale et 13 cas de proxénétisme.

Jean-Pierre Côté hospitalisé

Presse Canadienne

L'ancien lieutenant-gouverneur du Québec de 1978 à 1984, M. Jean-Pierre Côté, a subi une attaque cardiaque jeudi dernier et repose actuellement dans un état satisfaisant dans un hôpital de Montréal, a indiqué hier sa fille, Mme Andrée Côté.

M. Côté, âgé de 61 ans, s'était soudainement senti souffrir jeudi dans une banque de Longueuil, son lieu de résidence. Il a été conduit à l'hôpital peu de temps après. Si tout va bien, il pourrait quitter le centre hospitalier dès dimanche.

L'ex-lieutenant-gouverneur du Québec a été opéré à coeur ouvert à deux reprises depuis 20 ans.

Pas question de lier la promesse d'aide à GM au maintien du centre de camions

GM confirme la fermeture de son centre de camions de Montréal

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

En dépit de leur générosité récente à l'endroit de General Motors, Québec et Ottawa n'ont pas l'intention d'utiliser le prêt sans intérêts de \$220 millions consenti à la firme américaine comme levier pour la convaincre de maintenir ouvert le centre camions GMC de Montréal.

«Le dossier de Boisbriand et celui du centre de camions sont deux choses distinctes», a soutenu hier le ministre québécois de l'Industrie, M. Daniel Johnson.

La veille, GM avait confirmé son intention de fermer, à compter du premier septembre, son centre de distribution et d'entretien de camions, de la Côte de Liesse, mettant à pied 131 personnes.

«L'argent que les gouvernements ont donné a créé de nombreux emplois, si on examine le dossier globalement», a soutenu de son côté le ministre fédéral de l'Expansion économique, M. Michel Côté, rejoint hier par La Presse. Comme M. Johnson, M. Côté a toutefois refusé de lier

l'aide généreuse des gouvernements pour l'usine de Boisbriand au maintien du centre de camions.

«GM a montré beaucoup de sensibilité au problème», a-t-il soutenu, souscrivant au plaidoyer de la compagnie voulant que la faible rentabilité de l'établissement, compte tenu de la compétition, l'ait depuis longtemps condamné. Selon lui, «GM n'a pas fermé en sauvage», et beaucoup de salariés bénéficieront de l'équivalent d'un an de salaire, «dans certains cas ça ira jusqu'à deux ans», a-t-il rappelé.

«Ça fait partie des conventions signées, c'est pas lié à la générosité de GM», a toutefois répliqué, hier, le directeur québécois des Travailliers unis de l'automobile (TUA), M. Claude Ducharme, rejoint à Montréal.

Tout comme le ministre Johnson, M. Ducharme insiste pour que les termes de la convention soient scrupuleusement respectés.

Ainsi, il n'est pas question de discuter d'une fermeture du centre GMC tant «que le syndicat et la compagnie ne se sont pas rencontrés pour évaluer les alternatives», ont dit MM. Johnson et Ducharme.

M. Johnson est entré en contact hier matin avec GM, «pour indiquer mon souhait que cela ne ferme pas». Selon lui il ne faut pas exclure trop rapidement la revente du centre à des intérêts privés, «bien qu'actuellement aucun acheteur sérieux ne se soit signalé», a-t-il reconnu.

«Sous le choc»

Selon M. Michel Burns, porte parole des TUA au Centre GMC, une rencontre doit avoir lieu dans les prochaines heures entre M. Ducharme, l'adjoint de M. Bob White, le président national, M. Pat Clancy et la direction de GM pour évaluer notamment les chances de revente.

«Ici tout le monde est encore sous le choc», a dit ce préposé aux pièces, à l'emploi de GM depuis 13 ans.

Ouvvert depuis 1926, le centre avait à l'emploi plusieurs vétérans, la moyenne d'âge chez les 60 mécaniciens est de plus de 44 ans, a-t-il expliqué.

Le plus dur à encaisser, souligne-t-il c'est qu'au même moment, un centre similaire, situé à Toronto poursuivra ses activités pour un an ou deux, a soutenu M. Burns.

La vente des camions légers et mi-lourds (six roues) sera assurée par les concessionnaires GM. Pour les plus gros fardiers, c'est par l'entremise d'une coopération Volvo-White equipment (où GM détient une participation) qu'ils seront vendus et entretenus. Jusqu'ici toutefois, les ex-employés du centre GMC n'ont aucune assurance quant à la possibilité de se reloger sous l'enseigne Volvo.

«Ceux qui auraient des emplois ailleurs le sauraient déjà, en autant que nous sommes concernés, personne n'est relocalisé», a dit M. Burns. «GM a dit qu'elle réduirait de 25 p. cent ses effectifs au Canada, nous en faisons partie», conclue-t-il.

L'établissement de Volvo «sera indépendant», a reconnu la porte-parole de GM à Montréal, Mme Paulette Charbonneau. «On a essayé de vendre ce centre mais cela n'a pas débouché», a-t-elle dit. Les gens mis à pied se retrouvent sur une liste d'emploi préférentielle de GM au pays, a-t-elle soutenu, reconnaissant toutefois que, dans le contexte actuel, c'est à un surplus, plutôt qu'à un manque de main-d'oeuvre, qu'est confronté le géant américain.

Marx prône une hausse du salaire des juges

SUZANNE DASSREAU
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Le ministre de la Justice Herbert Marx soumettra dès la semaine prochaine au Conseil des ministres un mémoire prônant une augmentation du salaire des juges de nomination provinciale.

C'est ce qu'a indiqué M. Marx hier, lors de l'étude des crédits gérés par son ministère.

Le ministre a précisé qu'il suivrait sur ce dossier les recommandations du rapport Brazeau, lesquelles prônent la parité salariale des juges nommés par Québec avec les juges des cours de district de l'Ontario, nommés par le fédéral.

Les juges nommés par Québec reçoivent présentement un traitement de \$75 000 par année, soit plusieurs dizaines de milliers de dollars de moins que leurs homologues ontariens qui font environ \$105 000 par année.

Le rapport Brazeau, dont les principales recommandations ont été ébruitées voilà plus d'un mois, estimait que les quelque 279 juges de la Cour des sessions de la paix, du Tribunal de la Jeunesse et de la Cour provinciale avaient droit à une augmentation de salaire. Le comité Brazeau fixait à juillet 1988 la réalisation de cette parité.

Hier M. Marx s'est dit d'accord avec cette idée, mais il n'a pas voulu préciser ce qu'il était prêt à proposer au Conseil des ministres.

«Je suivrai le rapport Brazeau qui recommande une hausse de salaire, mais je ne peux révéler jusqu'où ira cette majoration», a-t-il indiqué.

Pour leur part, les juges reven-

diquaient la parité avec les magistrats des cours fédérales qui reçoivent actuellement un traitement de \$110 000.

Le rapport Brazeau va moins loin, en ce qu'il recommande la parité avec les juges nommés par Ottawa mais oeuvrant dans les cours de districts de l'Ontario, et exerce à peu près les mêmes fonctions que les juges de nomination provinciale au Québec.

Cette annonce de M. Marx était bien attendue par les juges. Un article paru la semaine dernière dans le Devoir indiquait que les membres de la Conférence des juges du Québec donnaient l'été au ministre pour accorder aux magistrats québécois de meilleures conditions salariales, sans quoi ils entameraient des moyens de pression dès l'automne.

La parité avec les juges de l'Ontario constitue selon les membres de la Conférence des juges, une «exigence minimale».

Réunification des cours

Par ailleurs, le ministre de la Justice a révélé hier qu'il n'entendait pas, contrairement à ce qu'il a pu laisser croire, lier le dossier de la rémunération des juges avec celle de la réunification des tribunaux québécois.

Alors que la question de la rémunération sera réglée d'ici peu, celle de la réunification des trois cours de nomination provinciale (Tribunal de la Jeunesse, sessions de la paix et provinciale), qui émane également du rapport Brazeau, prendra plus de temps, puisqu'elle présuppose des modifications à la loi.

À cet effet, le ministre Marx a précisé qu'il déposerait un projet de loi, vraisemblablement à l'automne.



Côté reçoit ses prédécesseurs

Le ministre québécois des Transports Marc-Yvan Côté a reçu hier à l'Hôtel du Parlement six de ses prédécesseurs à l'occasion de la Semaine nationale des Transports. S'il a retrouvé trois de ses ex-collègues de l'Assemblée nationale, Guy Tardif (1984-1985), Jacques Léonard (Mars 1984-Nov. 1984), et Raymond Mailloux (1972-1976), le ministre Côté a aussi salué les Lucien Lessard (1976-79), Denis De Belleval (1979-81) et le doyen le Dr Fernand Lizotte qui a été ministre des Transports et des Communications sous le régime unioniste de Daniel Johnson, de 1966 à 1969. Michel Clair, qui fut ministre des Transports de 1981 à 1984 dans le gouvernement péquiste de René Lévesque, était absent. Sur la photo, on reconnaît MM Lessard, Léonard, Côté, De Belleval et Mailloux.

LASERPHOTO PC

Chaque province fera aussi la promotion touristique du Canada

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les ministres du Tourisme se sont entendus pour que chaque fois qu'ils annoncent leur province ils annoncent également le Canada, a-t-on appris hier à l'issue de la 42^e conférence des ministres du Tourisme du Canada.

Une conférence de presse donnée par MM. Bernard Valcourt, ministre fédéral des Petites entreprises et du Tourisme et Yvon Picotte, ministre du Tourisme du Québec, a clôturé la réunion qui avait réuni depuis dimanche les 13 ministres du Tourisme du pays.

«Il faut que chacun de nous vende non seulement sa province, mais vende aussi le Canada», a expliqué M. Picotte.

Dans cet ordre d'idée, les ministres ont pris connaissance d'un rapport d'étape sur la préparation du Sommet francophone qui se tiendra à Québec au début de septembre, et sur la rencontre des chefs d'États du Commonwealth, à l'automne, à Vancouver.

M. Picotte a expliqué que les

ministères allaient inviter les agences de voyage à vendre des forfaits qui feront que les touristes ne viendront pas au Canada pour voir un seul endroit mais voyageront aussi dans d'autres provinces.

«On va en bénéficier autant que l'autre province», a dit M. Picotte. Il faut se positionner de cette façon-là si on veut être prêt à profiter du 21^e siècle.

«Il faut développer, en tourisme, un produit tel que les gens voudront revenir et nous enverrons d'autres gens», a déclaré de son côté M. Valcourt, en soulignant qu'on prévoit déjà que le tourisme sera l'activité économique la plus importante du 21^e siècle.

«Il y a peu de pays au monde qui peuvent offrir la même année des événements tels que le Sommet de la francophonie et les Jeux olympiques d'hiver à Calgary», a souligné M. Valcourt, pour démontrer que nous avons des choses à offrir.

Par ailleurs, M. Valcourt a lancé un appel à l'industrie canadienne du tourisme lui demandant d'assumer un rôle de leader

ship dans l'amélioration de la formation professionnelle.

«L'accueil rapporte. Les professionnels du tourisme doivent devenir des techniciens de l'accueil. Les Canadiens doivent avant tout dispenser un service de qualité avec le sourire», a déclaré M. Valcourt.

Les ministres ont approuvé un rapport du Comité fédéral-provincial sur les besoins du voyageur handicapé physiquement, chacun se réservant la décision finale quant à sa mise en oeuvre. Le rapport comportait un vaste éventail de recommandations pour rendre les installations touristiques davantage accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées.

Le ministre du Tourisme d'Alberta M. LeRoy Fjordbotten, a souligné l'occasion unique qui s'offre au Canada, comme hôte des 15^e Jeux olympiques d'hiver, de faire connaître au monde entier le potentiel touristique du Canada.

M. Fjordbotten a invité les ministres du Tourisme à tenir leur réunion de novembre à Calgary, à l'occasion des Jeux d'hiver de 1988.

Pagé espère tirer plusieurs millions de la revente de la Raffinerie de sucre

du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le ministre Michel Pagé espère que la revente des installations de la Raffinerie de sucre du Québec rapportera plusieurs millions de dollars dans les coffres de l'État.

Interrogé hier à l'Assemblée nationale par le député péquiste Jean Garon, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a par ailleurs indiqué qu'une équipe de travail, sous la direction de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaire (SO-QUIA) est à définir une stratégie de mise en vente des immeubles et des terrains de Saint-Hilaire.

«Le comité a pour mandat, a ajouté M. Pagé, de voir quel type d'entreprise peut s'y installer. Partant, nous aurons à juger si les terrains et les immeubles que nous reprenons sont nécessaires en totalité ou en partie».

Si c'est seulement en partie, a également déclaré le ministre, il se peut que le terrain soit

en partie cédé à la municipalité de Saint-Hilaire.

Chose certaine, selon le ministre, Québec veut maintenant rétablir une vie industrielle et créer des emplois là où, il y a un peu plus d'un an, on tirait du sucre brut de la betterave à sucre.

On se rappellera que la Raffinerie de sucre du Québec a été cédée à Sucre Lantic, en mars 1986, et le gouvernement soutient qu'il en retirera quelque \$48 millions. Or, maintenant que Québec se prévaut de son droit de rachat des installations pour \$1, on peut sans se tromper conclure que Lantic n'avait d'autre visée que s'accaparer la part du marché de la Raffinerie de sucre du Québec et de ses produits commercialisés sous le nom de Marie-Perle.

Hier, le député Garon a reproché au ministre d'avoir trop attendu avant de reprendre possession des installations de Saint-Hilaire. Su tout que le gouvernement, selon les termes du contrat de vente, assumait le paiement des taxes municipales et \$100 000 par mois pour l'entretien des installations.

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président éditeur

Michel Roy
éditeur adjoint

Claude Gravel
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc
editorialiste en chef

Éditorial

Avant le mal

Doucement, sans qu'il n'y paraisse trop, 1 800 médecins ont fait la grève, hier, au Québec. On ne s'en rend presque pas compte: ces médecins travaillent dans 42 hôpitaux de la province, ils sont résidents ou internes, et ils ont dû se rendre presque tous au travail le jour même où ils commençaient leur grève. En effet, le Conseil des services essentiels les a obligés à maintenir les services essentiels à 100 pour cent dans les salles d'urgence et de soins intensifs; et 90 pour cent dans les autres départements de l'hôpital. Donc, personne ne s'inquiète...

Erreur. Ces gens-là n'ont pas déclaré la grève pour s'amuser. Comme le Conseil les empêche de faire ce qu'ils veulent, il faut s'attendre qu'ils s'expriment d'une autre façon. Ce qui signifie une baisse de qualité des soins, un climat de travail vicié, des ralentissements de travail plus ou moins déguisés sous le masque d'une tâche excessive et tous les inconvénients qu'une telle attitude engendre chez les malades.

C'est vrai que ces médecins ont une très lourde charge de travail. D'abord, au plan des responsabilités, parce qu'ils remplacent les médecins traitants quand ceux-ci sont en dehors de l'hôpital; ensuite, et peut-être surtout, parce qu'ils sont obligés à des horaires inhumains, qui les obligent souvent à travailler 16 heures d'affilée, parfois 24 heures, ce qui pourrait être considéré comme un risque grave. Un pilote d'avion n'a pas le droit d'agir de cette façon; un médecin à l'hôpital, oui. C'est presque une aberration; mais notre système médical et hospitalier n'en est pas à une aberration près.

Ces médecins sont là pour apprendre leur métier. Les internes terminent leurs études de médecine; les résidents se frottent aux rudiments de leur spécialité. C'est pourquoi ils touchent un très petit salaire — comparativement à celui qu'ils méritent dans quelques années. Selon eux, ce salaire est trop petit; et les heures de travail trop longues.

Mais comment apprécier la valeur de ce travail? Ces «étudiants» ne paient rien pour apprendre; par ailleurs, ils rendent un service appréciable à la société. Quel est son prix?

La tentation, celle à laquelle aucun salarié ne résiste, consiste évidemment à se comparer à d'autres. Par exemple, à ceux d'Ontario, principalement quand la comparaison nous est avantageuse. Le procédé est défendable; mais pas convaincant. Ce n'est pas parce qu'on découvre qu'internes et résidents ontariens ont des revenus de 10 pour cent supérieurs à ceux du Québec qu'il faut décider aussitôt en faveur d'un rattrapage des Québécois. L'argument n'est pas logique, il n'est qu'opportuniste.

Ce que les médecins et internes du Québec devraient exiger, c'est la formation d'une table de concertation composée de leurs représentants, de ceux des associations de médecins, de ceux du ministère des Affaires sociales et de ceux d'associations profanes intéressées à la question.

La grève, en milieu hospitalier, est soit symbolique soit inhumaine. Une solution raisonnable ferait honneur à la profession et plaisir à la population.

Jean-Guy DUBUC

Multipliez-vous!

Un scepticisme de bon aloi accueille, dans l'Est du Canada tout au moins, l'annonce de la formation prochaine d'un nouveau parti sur la scène fédérale. Il s'agit d'un parti purement régional.

D'une réunion tenue à Vancouver, en effet, et rassemblant des centaines de délégués venus des quatre provinces de l'Ouest est né le projet d'un nouveau parti, dont la mission serait de défendre et de promouvoir les intérêts économiques et politiques de territoires qui se sentent outrageusement négligés par les partis traditionnels.

Certes, le parti conservateur de M. Mulroney avait suscité espoir et intérêt dans l'Ouest au début de son installation au pouvoir. À tort ou à raison, la déception n'a pas tardé à submerger ces rêves.

Personne ne se risque à promettre une glorieuse carrière au nouveau parti. Les raisons de cette réserve se devinent aisément. Le parti n'a pas de nom, pas de leader, pas de programme. Un congrès, à l'automne, pourvoira aux nécessités.

On ne sait pas ce que veut la nouvelle formation. Mais on sait ce qu'elle ne veut pas: la subordination des intérêts de l'Ouest à ceux du centre, notamment le Québec et l'Ontario.

Pour qu'un parti se fasse une place au soleil il faut d'abord qu'il réponde à un besoin. Or les moins convaincus (c'est le cas notamment du *Globe and Mail*) font observer que l'Alberta, entre autres provinces, tend à ignorer ses propres succès et ses propres avantages. Cette province n'est-elle pas représentée au sein du Cabinet par trois ministres? L'Ouest n'est-il pas déjà l'objet de toutes les complaisances du gouvernement Mulroney?

Bref, le parti «régional» n'est-il qu'un ramassis d'éternels insatisfaits?

On répondrait plus aisément à cette question si ne s'entendait pas également la plainte de ceux qui ont de l'économie de l'Ouest une expérience quotidienne directe.

Ceux-là sont les premiers ministres de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba. Au cours d'une réunion récente, comme ils en tiennent chaque année, les quatre premiers ministres ont exigé d'Ottawa une aide accrue pour les producteurs de céréales et l'industrie du pétrole, ainsi qu'une part plus généreuse des contrats gouvernementaux.

La suite montrera si le parti «régional» en a surtout contre le Québec et les générosités aussi iniques qu'exorbitantes dont il bénéficie illicitement dans l'esprit de certains. On n'ose pas davantage suggérer aux Québécois de former, sans lâcher la main de l'Ontario, un parti «régional» englobant les provinces de l'Atlantique. (Mais ne parle-t-on pas de plus en plus d'un Canada des régions?)

Entre-temps, comment ne pas voir que le mal de l'Ouest a partiellement sa racine dans la distribution du poids démographique à travers le pays? Trois Canadiens sur cinq sont dans les deux provinces de l'Ontario et du Québec.

L'Ouest a peut-être besoin d'un nouveau parti. Mais il a surtout besoin d'électeurs. Il doit accroître son poids démographique par l'immigration ou autrement. Le futurologue Khan estimait que Vancouver devrait compter 10 millions d'habitants.

Guy CORNIER

UN STATUT DISTINCTIF POUR LE QUÉBEC, QUI POURRAIT S'APPLIQUER AUX AUTRES PROVINCES — CHAPUT-ROLLAND



Reprise, 13 août 1980

(Droits réservés)

TRIBUNE LIBRE

La langue d'ici

À M. Jean-Guy Dubuc,

■ Votre éditorial du 23 mai dernier intitulé «La langue d'ici» se termine ainsi: «La seule langue qui mérite de survivre sera toujours celle des ancêtres.»

Tout d'abord, la plupart de nos ancêtres ne parlaient pas français: ils parlaient le dialecte de leur coin de France. La fusion de leurs parlers a donné, à Québec, Trois-Rivières et Montréal, un langage qui, sous l'influence du français administratif de l'époque, a évolué jusqu'à nous.

Ensuite, mes enfants et vos neveux et nièces seraient mieux compris en France actuellement que vous et moi il y

a 30 ou 40 ans. Mieux, nos respectifs grands-parents auraient eu des difficultés plus grandes encore à communiquer à Paris. Pourquoi alors cet engouement pour la langue pure des ancêtres? Nostalgie des classiques? Mythe universel des pures origines? Mépris pour les valeurs actuelles du peuple québécois?

Dans les sciences du langage on enseigne que toutes les langues sont égales: elles le sont ni belles ni laides, ni pures ni impures. Ceux qui les voient ainsi — phénomène que l'on retrouve le plus souvent chez les peuples minoritaires — se trompent de cible: ils donnent inconsciemment à la langue les défauts qu'ils reprochent au peuple qui la parle.

Une étude linguistique a prouvé que dans l'ensemble le discours fédéraliste sur la langue française veut protéger la pureté d'une langue tandis que

le discours indépendantiste veut sauver la dignité des locuteurs de cette langue. Quand vous dites, Monsieur Dubuc, que le français actuel québécois n'a que la faible valeur de nous identifier face au Canada anglais, je vous réponds que là est l'essentiel: c'est le français d'ici qui fait ce que nous sommes.

Votre texte s'inscrit dans ce courant actuel où on recherche un nouveau Untel pour une nouvelle croisade linguistique. Cet Untel sera quelconque car le seul combat significatif en ce domaine ne peut être que politique.

En cette fin de mai 1987 ce ne sont pas les ligues du Bon Parler français qu'il faut sortir. C'est le français qu'il faut inscrire dans les textes du Lac Meech.

Paul DAoust
Saint-Eustache

amène également un sentiment d'insécurité chez les Canadiens à l'égard de l'accessibilité à un système national de soins de santé.

Si notre système de santé doit répondre aux exigences du XXI^e siècle, une réforme sera nécessaire pour répondre à l'évolution des besoins. L'AIIIC appuie non seulement le système de santé actuel mais aussi le maintien d'une structure nationale permettant d'effectuer les réformes qui s'imposent afin qu'elles profitent à tous les Canadiens, quelle que soit leur province de résidence.

Helen EVANS
Présidente
Association des infirmières
et infirmiers du Canada

Une ville qui agonise

M. Peter Ferderfer
Groupe Fosse Platinum
Filiale Gestion Louvicourt
Val d'Or

■ La présente est pour vous demander de ne pas essayer de retarder la fermeture de Schefferville.

Nous espérons que vous comprendrez notre situation. Pour la population blanche qui attend maintenant depuis l'adoption de la loi 67, soit plus d'un an, que le tout se règle, la vie sociale est inexistant. Il n'y a plus aucune qualité de vie, aucun complexe sportif ou culturel. Sans parler de l'hôpital qui a été remplacé par un dispensaire. De plus, il n'est pas certain que l'enseignement soit dispensé aux enfants de race blanche pour l'année scolaire 87-88. Dans une telle situation, il est impossible d'envisager des projets d'avenir et une vie décente.

Le fait de retarder la fermeture aura pour conséquence de prolonger l'agonie et l'insécurité de la population blanche de la ville. (...)

Étant née, ayant grandi et vécu à Schefferville, j'ai donc eu le privilège de voir le vrai visage de Schefferville. Personnellement, je préfère la savoir morte qu'en sursis et à l'agonie. Plusieurs autres personnes sont du même avis.

Jocelyne LEMAY
Citoyenne de Schefferville
Appuyée par les membres de la
Coalition des résidents et
résidentes de Schefferville.

N.B.

■ Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres COURTES (20 lignes et moins) se rapportant à des articles publiés dans *La Presse*. Elles doivent être signées et comprendre le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'auteur. *La Presse* ne s'engage pas à toutes les publier et se réserve le droit de les abréger au besoin. Les adresses: Tribune Libre, *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

À la défense de Lille

■ Née et élevée dans le nord de la France, aux environs de Lille, je n'ai jamais eu le sentiment de vivre dans «l'enfer du Nord» dont parle Louise Cousineau dans son article du 16 mai. «Qu'est-ce qu'une mini-série québécoise fait dans une ville sinistre comme Lille?»

Faire référence aux «sous-sols moyenâgeux» de l'hospice de Lille pour parler de cette ville est une généralisation un peu vite faite! C'est, à tout le moins, dire que Lille a toute une histoire dont il faudrait aussi tenir compte. Cela éviterait de donner aux Québécois une vision aussi triste de cette ville... qui n'est guère, après tout, pire qu'un Montréal nord-américain où l'architecture n'a rien d'envoûtant. Lille a au moins pour elle ses places entourées de superbes maisons flamandes.

Quant aux commis de l'hôtel Ibis «bêtes comme leurs pieds», je souhaite que, s'ils viennent un jour visiter *La Presse*, ils soient un peu plus respectueux pour les gens qui y travaillent que ne l'ont été les gens qui y écrivent vis-à-vis d'eux.

Un dernier point sur «les rues désolées et la face des gens»... Peut-être que si Mme Cousineau avait en elle le poids de leur passé (y compris les deux dernières guerres mondiales qui ont très durement touché cette région), oui, peut-être aurait-elle, elle aussi, une «face» pas très réjouie...

J'aurais aimé voir son propos beaucoup plus nuancé et décrivant ce qu'elle y avait vécu comme une première impression seulement.

Après tout, Montréal, par une journée de grève des autobus, sous la pluie, et en anglais, n'est guère plus réjouissante!!! Pourtant, j'ai appris à aimer cette ville et à la respecter dans ce qu'elle était.

Françoise MAERTENS
Outremont

À Louise Cousineau,

■ Votre article du 16 mai sur Lille est à la fois sinistre et méprisable. (...) Juger d'un lieu par la seule vue d'une parcelle d'endroit, du regard fixe d'un chien errant, et sur le dire stupide d'une consœur, indique bien que vous ne savez ni voyager ni regarder autour de vous.

Enfin vous êtes-vous demandé si, au fait, le chien errant qui regardait fixement le portail, ne s'interrogeait pas aussi sur ce que vous alliez faire là? Avant de dénigrer ceux qui vous reçoivent, regardez donc d'abord ce que vous avez chez vous, et ce que vous êtes vous-même.

En tant que Lillois pure laine, je voudrais vous dire que des endroits sinistres, humides et sans clarté existent aussi par ici dans les quartiers les plus anciens de Montréal et de Québec, où votre Marie-Josée Raymond aurait pu tout aussi bien tourner ses séquences à moins frais. Il y a également de vieux pavés à Montréal et à Québec, ainsi que du chômage et des luttes raciales (...)

L. HOUBART
Duvernay, Laval

Les jeunes et les sciences

■ C'est avec grand plaisir que j'ai lu dans *La Presse* du mercredi 20 mai que, selon une vaste enquête internationale, les élèves du primaire du Québec sont meilleurs en sciences que ceux de 13 autres pays.

Sans douter de la qualité de l'enseignement des sciences dans nos écoles primaires, j'aimerais souligner ici l'influence positive du *Club des Petits Débrouillards* sur le développement de la culture scientifique de nos jeunes.

Félicitations à Monsieur Félix Maltais, directeur général d'*Hebdo-science* et père spirituel des *Petits Débrouillards*, à Monsieur Jacques Goldstyn, l'illustrateur qui les a animés, et à toute l'équipe du magazine *Je me petit débrouille*.

Je veux aussi féliciter Monsieur Guy Grégoire et les membres du Centre de Loisirs scientifiques de la région de Montréal qui organisent chaque année de nombreux *Clubs des Petits Débrouillards*.

Merci, Marie-Hélène Denault, coordonatrice du Centre de loisirs scientifiques et Brigitte Imbault pour leur dévouement auprès des jeunes membres.

Une grande part du succès remporté aujourd'hui par nos jeunes, nous le devons au travail acharné de ces fervents du loisir scientifique. Sachons le reconnaître.

Louise LEPAGE
Montréal-ouest

La santé compromise

■ L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIIC) est extrêmement préoccupée par la section de l'entente constitutionnelle du Lac Meech portant sur le pouvoir de dépenser.

Le maintien d'un système de soins de santé universel constitue une priorité partagée par une forte majorité de Canadiens. L'AIIIC appuie fortement ce principe et estime que l'entente conçue risque de menacer le système de santé national. En effet, cette mesure risque de remettre en question les principes d'universalité, d'accessibilité, de transférabilité et d'intégralité de notre système global de soins de santé.

Si une province décide de se retirer d'un futur programme national et d'entreprendre sa propre initiative, rien ne garantit qu'elle interprétera le mot «compatibilité» en accord avec la poursuite des objectifs nationaux. L'AIIIC s'inquiète du fait que des discussions prolongées sur la «compatibilité avec les objectifs nationaux» ne mènent tout droit à de longs débats judiciaires. Cela posera non seulement un danger pour le principe d'universalité, mais



Jean-Paul Desbiens

collaboration spéciale

L'invité désobligeant

J'ai écrit, ces dernières semaines, trois articles sur le lac Meech. Quand on est poisson de naissance, on aime les lacs. Mes articles sont tombés dans l'eau. Pauvre petit moi. Par contre, il suffit que M. Trudeau écrive une lettre aux gazettes pour que tout le monde se jette dessus, comme frelons sur trèfle d'automne.

Ne paniquez point, lecteur affriolé. Je ne dirai rien de la sortie de M. Trudeau. Assez de monde l'ont fait. Je prendrai plutôt prétexte de l'apparition de M. Trudeau au Point de vendredi dernier, pour vous inviter à réfléchir sur les moeurs médiatiques et, notamment, sur les moeurs des princes et des princesses de la télévision.

Je vous dis d'abord que je n'ai point regardé l'interview du Point en question. À mon âge, on se couche de bonne heure, sinon, on le regrette de bonne heure. De toute façon, je me doutais bien de ce qui se passerait. Ça s'est passé.

Les journaux du lendemain étaient pleins de l'événement. Quel événement? Aucun. L'événement avait eu lieu. Par écrit, s'il vous plaît. L'audio-visuel, c'est l'écriture. Le reste n'est que réverbération.

La télévision me terrorise, quand je suis sous son oeil. Je m'y présente moit et j'en sors agonisant.

«La télévision est la parole qui évite aux gens de se parler, la présence qui leur évite de se regarder, la bienveillance qui leur évite de s'aimer.» (Domenach)

En arriverai-je à mon point? Je m'attarde, je me fais plaisir, je me gâte. Le voici, quand même, mon point.

Après l'interview du Point de vendredi dernier, le Devoir titrait à la une: «Le Trudeau du bon vieux temps s'est payé la tête de Poulin.» Ce titre est cavalier et vicieux. Tout plein de connivences médiatiques dont aucune n'est avouée. Poulin, c'est Madame Madeleine Poulin. «J'ai trouvé l'interview très difficile. Parce que, quand on se sait attaqué personnellement, on n'agit plus en journaliste. On se sent traité comme un individu malfaissant. Les attaques ad hominem, même si je suis une femme, c'est pénible. (M. Trudeau) est un bon communicateur, mais pas un bon invité.»

Mme Poulin se réfugie sous la jupe du féminisme. «...attaques ad hominem, même si je suis une femme...» Elle oublie (elle est sans doute trop jeune) que M. Trudeau s'était payé la tête de M. Louis Martin, en pleine crise d'octobre 70. M. Louis Martin n'est pourtant pas une tête médiatique à se payer tous les jours avant de déjeuner.

Ce qui m'a frappé dans les propos de Mme Poulin, c'est ceci: «M. Trudeau n'est pas un bon invité.» Voilà ce qu'on appelle sortir le chat du sac. Ainsi donc, un bon invité, c'est un invité terrorisé, bégayant, manipulé. Mais alors, ce n'est plus un invité; c'est un intrus que l'on bouffonne, que l'on agite, que l'on piège. C'est quelqu'un à qui l'on coupe la parole n'importe quand, selon son propre choix, et avec un oeil sur le moniteur. C'est quelqu'un à qui l'on pose une question grosse comme le cosmos, et à laquelle il doit répondre en trente secondes, sous peine d'avoir l'air insignifiant, tandis que le questionneur s'en tire, comme chat avec souris.

C'est la formule même qui est fautive. Elle met en présence, soit une vedette de la TV et n'importe qui, soit deux vedettes. Faut quand même pas confondre Station Soleil et les Affaires publiques.

Je me souviendrai toujours d'une interview de M. Mulroney (alors simple candidat) avec M. Pierre Nadeau, qui était déjà Pierre Nadeau, et qui s'en doutait. M. Nadeau avait posé la question suivante: «M. Mulroney, on dit que vous n'êtes pas très intelligent.» Points de suspension. J'aimerais assez que l'on me possède cette question.

Les hommes politiques sont tous

des volontaires. A ce titre, ils ne méritent aucune pitié. En campagne électorale, ils mentent nos votes; ils nous aiment tous et chacun: ils nous embrassent; ils nous promettent des pique-niques en février, et le bonheur par-dessus le marché et sans taxes.

Le problème, si l'on se mêle de questionner les hommes politiques à la télévision, c'est de savoir les traiter durement, ce qui ne veut pas dire sans respect. Une technique envisageable serait la suivante: 1) Le questionneur est invisible et anonyme. Il représente le tout-venant du citoyen contribuable et ignorant. 2) Il prépare deux ou trois questions, au maximum, et il y revient obstinément, et toujours dans les mêmes termes. 3) Pendant ce temps, l'homme politique, qui est un soldat volontaire, ne l'oublions pas, est tout seul sous nos yeux, et acculé à lui-même. Les surs, les rides, les tics sont visibles. Hitler a été rendu possible à cause de la radio, qui s'adresse à l'oreille, qui est le sens de la docilité, comme il appert avec les chiens. La télévision s'adresse à l'oeil, qui est l'instrument de la liberté ailée, comme le démontrent les hirondelles et les éperviers.

Les choses ne se passeront jamais de la sorte, pour la raison que la télévision cherche à se montrer et non à montrer.

LIBRE OPINION

La parole est aux «mères» de la Confédération

Nous reproduisons la lettre que la Fédération des femmes du Québec a fait parvenir au Premier ministre Brian Mulroney à la suite de l'accord de principe du Lac Meech. Ginette Busque est présidente de la FFQ et Anne-Marie Gingras, responsable du Comité d'action politique.

Monsieur le Premier ministre

Les femmes se sont peu fait entendre dans les discussions concernant les accords du Lac Meech, et personne n'a jusqu'ici fait ressortir l'impact de l'entente intervenue le 30 avril entre les onze premiers ministres sur la condition féminine. En tant que fédération représentant 40 000 femmes, il nous semble donc essentiel d'examiner comment le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral et le concept de société distincte — les deux éléments les plus controversés — s'appliquent à plusieurs dossiers que nous défendons, comment, en bref, ils pourraient modifier notre système social et économique.

Disons d'abord qu'une urgence nationale semble vous animer. «Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud», entend-on à Québec et à Ottawa. Abondant dans le même sens, un politologue souligne qu'il faut avoir négocié une fois dans sa vie avec Richard Hatfield pour comprendre le sens du mot «imprévisible».

L'urgence ressentie par les onze premiers ministres est-elle due au fait que la conclusion de l'accord ne serait pas possible suite à l'analyse systématique qui en serait faite lors d'une consultation populaire? Comment comprendre autrement cette quasi-panique devant un texte qui va modifier de façon importante l'avenir du Canada et du Québec et devant lequel les interrogations se multiplient chaque jour? Soulignons qu'à Ottawa, le plus banal des projets de loi a droit à davantage de consultation que cette «entente historique». Au Québec, seuls 20 groupes et 17 personnes ont témoigné devant la Commission des institutions qui a examiné cette entente, et le temps consacré par les parlementaires à ce dossier a été équivalent à celui accordé par la Commission de l'Assemblée nationale pour l'affaire Garon.

Il nous semble donc primordial de faire ralentir la machine et d'enclencher un véritable processus démocratique pour que les Québécois(es) connaissent les implications de l'entente sur leur future organisation politique et juridique.

Historiquement, la Fédération des femmes du Québec a toujours défendu l'importance du respect de la juridiction provinciale dans certains secteurs. Il lui semble aujourd'hui essentiel que les compétences du Québec ne soient restreintes d'aucune manière. A cet égard, l'article portant sur le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral dans l'entente du Lac Meech devra être assorti d'une clause de sauvegarde; nous redoutons la reconnaissance constitutionnelle de ce pouvoir et l'extension que ce dernier pourrait prendre par le biais d'un pouvoir de réglementation dont les limites seraient définies par les tribunaux.

Le pouvoir de dépenser a cependant déjà été utilisé de façon extrêmement judicieuse en ce qui concerne les intérêts défendus par les femmes. Citons comme exemples l'obligation de gratuité qu'imposait le gouvernement fédéral pour financer le régime d'assurance-maladie, obligation à laquelle Québec s'est opposé à l'origine, et la bataille contre la surfacturation médicale faite par Monique Bégin. Le pouvoir de dépenser peut également se retourner contre nous. Le dossier des services de garde en est un bon exemple; un récent comité parlementaire fédéral suggère comme moyen principal d'aide aux parents le versement direct d'allocations à ces derniers au lieu d'investir dans des infrastructures pour augmenter le nombre de places pour les enfants (seuls 16% des besoins sont comblés au Québec). Les groupes féministes ont toujours demandé la création de places dans les services de garde en favorisant les organismes sans but lucratif, politique mise de l'avant par Québec. Même si les sommes investies ont toujours été insuffisantes, l'orientation gouvernementale québécoise correspond à nos attentes. Dans ce dossier, une intrusion fédérale sous forme d'allocations directes aux parents serait catastrophique car elle mettrait en danger le développement du réseau des services de garde.

La complexité de la question du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral ne relève donc pas seulement du juridique: elle est hautement politique. Il nous apparaît que ce sont nos pressions politiques et l'orientation des gouvernements qui sont garantes de la meilleure défense des intérêts des femmes.

Comme fédération québécoise regroupant 58 associations, notre impact politique est plus grand à Québec qu'à Ottawa. Nos possibilités de gagner des batailles sur la scène fédérale sont plus réduites, ne serait-ce qu'à cause du rapport numérique différent. Les forces de droite sont aussi plus puissantes au Canada anglais qu'au Québec; l'écoute que reçoit le groupe REALWomen à Ottawa le démontre bien. Comme Québécois(es), nous avons une vision plus social-démocrate de la façon de gouverner; il est donc plus facile de plaider à Québec pour des programmes sociaux adaptés aux besoins des femmes que ce ne l'est à Ottawa.

S'il est vrai que le mouvement féministe canadien met d'abord sa confiance dans le gouvernement fédéral — comment compter sur un Bill Vander Zalm ou un Don Getty pour améliorer le sort des femmes? — le mouvement féministe québécois compte pour sa part bien davantage sur Québec pour assurer une plus grande égalité entre hommes et femmes. Ce qui ne nous empêche pas, cependant, de défendre nos intérêts sur la scène fédérale dans certains dossiers: pornographie, égalité en emploi, avortement, etc.

Quant au concept de société distincte, il ne doit pas avoir comme seule finalité la défense du français. Citons le Livre beige de 1980 et Claude Ryan pour qui les lois, le système judiciaire, les institutions municipales et provinciales, les associations volontaires, les médias, les arts, les lettres, le système d'enseignement, le réseau des services sociaux et sanitaires, les institutions religieuses et les institutions d'épargne populaires viennent compléter la langue et la culture pour faire du Québec une société distincte. Il nous semble essentiel qu'un libellé non limitatif des éléments composant une société distincte soit inclus dans l'entente du Lac Meech. Sinon, nous laissons à d'autres le soin de nous définir. Les juges, déjà aux prises avec la «société multiculturelle» incluse dans la constitution, devront en plus décider ce qu'est une «société distincte»; laquelle des deux sociétés l'emportera? Ceci est d'autant plus dangereux que la Loi constitutionnelle de 1982 aura toujours préséance sur une éventuelle entente constitutionnelle.

Pour terminer, soulignons quelques points litigieux. La définition des «objectifs nationaux» dans la clause sur le pouvoir de dépenser posera peut-être plus de problèmes qu'un premier coup d'oeil laisse voir. Ces objectifs pourront-ils se transformer subrepticement en modalités, comme le craint M. Bourassa lui-même? N'y aura-t-il que le gouvernement fédéral pour les définir et les juges pour les interpréter? Quelle école d'interprétation juridique va prévaloir pour le concept de société distincte: celle de Louis-Philippe Pigeon, selon laquelle l'énumération limite, ou celle de Jean-Charles Bonenfant, selon laquelle il faut donner un contenu spécifique aux lois pour ne pas laisser au système juridique l'interprétation politique?

Les appréhensions précédentes sont suffisamment importantes pour que nous exigeons plus de temps de la part de nos gouvernements. Les «Pères» de la Confédération ont assez parlé. Ouvrez le débat qu'on y entende les «mères»...

Louise DESAULNIERS
Présidente de la Corporation des diététistes du Québec



Hélène Pelletier-Baillargeon

collaboration spéciale

Un os à ronger

Quand le chien a flairé une piste dont on veut le détourner, quoi de mieux à faire que de lancer un bel os charnu en travers de sa route? Les artisans de la langue et de la culture appréhendaient hier le monstre du Lac Meech? Qu'à cela ne tienne, ils aurent désormais le spectre de la dénatalité pour nourrir leurs angoisses existentielles.

Àu dernier conseil général du PLQ tenu il y a dix jours à l'hôtel Sheraton, motus et bouche cousue sur les implications linguistiques et culturelles de l'entente. En revanche, l'une des résolutions, dramatisée par un exposé du démographe Jacques Henripin, portait sur l'urgence de contrer l'incroyable baisse de notre natalité. Au train où vont les choses, les francophones de souche ne constitueront plus, paraît-il, que 15 p. cent de la population québécoise en l'an 2080. M. Bourassa décrète donc l'urgence de mettre sur pied une politique familiale vigoureuse destinée à contrer, chez nous, cet inquiétant refus de l'enfant. Nul ne saurait s'opposer ici à la vertu.

Avant de sauter à pieds joints dans ce nouveau train lancé sur les rails de l'opinion publique (à un moment on ne peut plus opportun pour les stratèges libéraux chroniquement empiétrés dans le dossier linguistique), les Québécois fe-

raient bien d'établir leurs priorités. De quoi, en effet, nous parle-t-on ici sinon d'un problème depuis fort longtemps diagnostiqué par tous les pays industrialisés d'Occident, à savoir la difficulté d'obtenir des familles modernes le «troisième enfant» indispensable au renouvellement des générations? De la France aux pays scandinaves, les politiques familiales les plus novatrices et les plus généreuses se sont, les unes après les autres, heurtées jusqu'ici à un inexplicable front de refus.

Dans un tel contexte, pour l'État libéral féroce de privatisations, il y aura donc loin de la coupe aux lèvres avant qu'il ne persuade les Québécois de faire plus d'enfants! Le seul pays occidental à avoir, semble-t-il, enregistré à ce jour quelques gains dans le domaine de la natalité demeure l'Allemagne de l'Est, dont les politiques familiales collectivistes sont proprement impensables dans le système de néolibéralisme reaganien privilégié par le gouvernement.

À court et à moyen terme, c'est donc indiscutablement l'immigration qui constitue et constituera pour longtemps la source principale de renouvellement de notre population. Le Québec de demain, chacun le reconnaît aujourd'hui, sera pluri-ethnique.

La question la plus urgente et la

plus pertinente de l'heure pour l'avenir de la francophonie québécoise demeure donc de savoir à quelle langue s'intégreront, demain, ces futurs citoyens? Si la réponse est: «au français», alors il faut le dire et s'empêcher de promouvoir sans discontinuité les législations appropriées à cette fin. Or le gouvernement libéral de M. Bourassa fait actuellement tout le contraire.

À peine porté au pouvoir, il annonce le projet de loi 140 destiné à démanteler les organismes chargés de l'application de la Charte de la langue française; il amnistie les écoliers néo-québécois illégalement inscrits à l'école anglaise; il abandonne de son plein gré les procédures d'appel auprès des tribunaux qui avaient empêché le ministre de l'Éducation de légiférer en matière de langue et de confessionnalité scolaire; il annonce son intention de rétablir le bilinguisme dans l'affichage. Lors des pourparlers du Lac Meech, il ne réclame aucun pouvoir nouveau pour l'Assemblée nationale du Québec en matière de politique linguistique, ni de prépondérance de nos législations actuelles sur les articles constitutionnels de la Charte fédérale qui ne cessent, depuis 1982, de rendre inopérants de nouveaux aspects de la Loi 101. Enfin, sans même attendre la conclusion des accords constitutionnels, la minis-

tre des Affaires culturelles, madame Bacon, revient pour la seconde fois à la charge avec son projet de purger une fois pour toutes la Loi 101 des dispositions qu'Alliance-Québec lui a signalées comme particulièrement «irritantes».

Avec une pareille feuille de route en main, les juges qui pourraient être chargés, à l'avenir, d'interpréter la notion de «société distincte» au profit du gouvernement qui s'en réclamera, seraient bien mal avisés d'en concéder davantage que le client n'en a jamais demandé! Progressivement affranchis des contraintes de la Loi 101, les immigrants pourront donc retourner en douce, avec la bénédiction du gouvernement, à la langue de la majorité en Amérique du nord.

Quant aux Québécois visiblement nés pour un petit pain en matière de droits collectifs et de souveraineté culturelle, ils seront conviés à l'introspection douloureuse des causes de leur infertilité. Il y aura sur la question de savants colloques dont je vois d'ici hocher gravement les têtes d'affiche. Quand on vient de rater le train de l'Histoire, on a, n'est-ce pas, tout son temps pour en causer et se désoler entre soi?

1. Selon le Conseil de la langue française, entre 1971 et 1981, soit en pleine période d'affirmation du fait français, 70% des allophones ont quand même opté pour la langue anglaise.

TÉMOIGNAGE

Pitié pour les jeunes assistés

La lettre suivante au premier ministre Robert Bourassa est endossée par l'Association professionnelle des criminologues du Québec, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, la Corporation professionnelle des médecins du Québec, la Corporation professionnelle des psychologues du Québec, la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec et l'Association pour la santé publique du Québec.

Monsieur le Premier ministre. La présente se veut un cri d'alarme au sujet de la profonde misère que vivent encore les jeunes assistés sociaux québécois en 1987. Déjà, en février 1985, les corporations et associations professionnelles que nous représentons

avaient lancé un pareil cri d'alarme au précédent gouvernement. Nous avions alors déposé publiquement auprès de la ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu un document lui faisant part des conséquences dramatiques de la pauvreté des jeunes assistés sociaux de 18-30 ans, ceux-ci devant alors survivre avec des prestations mensuelles de 151\$. Dans ce document, nous soulignons particulièrement de graves problèmes de santé physique, mentale et sociale tels que la malnutrition (au point de handicaper sérieusement la recherche d'un emploi), la désintégration familiale, la criminalité de survie (vols, prostitution, trafic de drogues), le suicide.

L'année dernière, nous intervenions auprès de vous et vous demandions d'intégrer votre promesse électorale concernant les jeunes assistés sociaux dans les prévisions

budgétaires de votre gouvernement.

Notre groupe, auquel l'Association pour la santé publique du Québec s'est maintenant jointe, continue de suivre le dossier de l'aide sociale.

Or, aujourd'hui, la situation des jeunes assistés sociaux n'a guère changé comparativement à la situation que nous décrivions en 1985. Les médias d'information rapportent que les lignes d'attente s'allongent devant les soupes populaires, que les maisons d'hébergement pour itinérants ne fournissent plus à la demande, que de plus en plus de jeunes demeurent dans des logements condamnés et non chauffés, qu'il y a de plus en plus de mendicité dans les rues: une situation déplorable en cette Année internationale des sans-abri.

On sait par ailleurs que de jeunes assistés sociaux commencent souvent une grossesse alors que leurs moyens ne leur permettent qu'une alimentation de famine, ce qui augmente gravement le risque de donner naissance à des bébés trop petits.

Tenant compte de ce qui précède, nous nous permettons aujourd'hui de vous rappeler votre promesse de la campagne électorale de 1985 à l'effet que votre gouvernement donnerait la parité de l'aide sociale aux jeunes...

En ce moment, la situation des jeunes assistés sociaux continue de demeurer précaire, les jeunes assistés sociaux de 18-30 ans devant vivre avec des prestations de 170\$ par mois, au lieu des 466\$ que reçoivent les adultes de 30 ans et plus

(ce dernier montant correspond, selon Statistiques Canada, à seulement 55 p. cent du seuil de pauvreté pour une personne seule vivant dans une grande ville).

Nous comprenons et endossons le besoin d'une refonte globale du programme d'aide sociale. Nous comprenons également que la «nécessaire réforme» ne puisse être concrétisée dans de courts délais. Nous serions les premiers à dénoncer une opération «baclée à la sauvette» pour ce dossier.

Cependant, monsieur le Premier ministre, la misère des jeunes assistés sociaux ne doit pas se prolonger; nous vous demandons avec la plus grande insistance de donner aux jeunes assistés sociaux la parité avec les adultes de 30 ans et plus.

Préoccupés par les conditions socio-sanitaires dans lesquelles vivent présentement vivre les jeunes assistés sociaux, l'argumentation de pénurie de ressources sur laquelle est basé le refus de fournir à ces jeunes les moyens de subvenir à leurs besoins les plus élémentaires (se loger, se nourrir et vivre dans la dignité) nous apparaît inacceptable.

Nous réitérons donc auprès de vous nos propos d'il y a deux ans et de l'année dernière. Nous insistons parce que, s'il est un luxe que notre société ne peut s'offrir, c'est bien celui d'une jeunesse marginalisée, affaiblie, consommatrice chronique de soins curatifs de santé et abonnée du système pénal.

Louise DESAULNIERS
Présidente de la Corporation des diététistes du Québec

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS	285-7272	ANNONCES CLASSÉES	Commandes ou corrections lundi au vendredi de 9h. à 17h. 285-7111
ABONNEMENT	285-6911	GRANDES ANNONCES	Détailants 285-7202 National, Télé-Press 285-7306
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		Vacances, Voyages	285-7265
RÉDACTION	285-7070	Carrières et professions, nominations	285-7320
PROMOTION	285-7100		
COMPTABILITÉ	285-6892		
Grandes annonces	285-6900		
Annances classées			

Francine Grimaldi

Un festival de festivals...

Le 3 fait le mois, mais beaux temps, mauvais temps les théâtres d'été ouvriront leurs portes et trois festivals se chevauchent au centre-ville: le Festival de théâtre des Amériques, le Festival international de feux d'artifices et le Festival de films et de vidéos de femmes qui commence demain. Ouf! Et l'été n'est même pas arrivé!

Et voulez-vous un avant-goût de l'été de 1988 et de 1989? Napoléon débarque en Amérique, plus précisément à Terre des Hommes et probablement au pavillon du Québec. C'est le promoteur Jacques Guilmette qui organise cette exposition-événement. On pourra voir 200 objets ayant appartenu à l'empereur. Cet événement nous donnera la chance de voir, entre autres la fameuse épopée musicale De Bonaparte à Napoléon avec Serge Lama en Napoléon et Christine Delarochette dans le rôle de Joséphine, entourés de 26 comédiens et musiciens, du 12 au 29 mai 1988, soit un an avant l'exposition! C'est le même spectacle qui a tenu l'affiche pendant deux ans à guichets fermés au théâtre de Marigny à Paris!

Jacques Guilmette n'a pas qu'un seul projet en tête. Il en a 10 car l'exposition sur Napoléon Ier est la première d'une série de 10 à venir. Il y aura ensuite une grosse exposition sur Les papes, puis une sur Louis XIV, le Roi Soleil; en 1993 la civilisation Incas sera à l'honneur, etc.

UNE COLLECTION DE COLLECTIONS

Une collection privée révèle la personnalité de son propriétaire, non? On connaît les clés de Michel Jasmin, les pipes de Fernand Gignac, les tableaux de Jean Lapointe et j'en passe!

Vous aurez des surprises, des découvertes à faire cet été dans les Maisons de la Culture de Montréal. Thomas Schnurmacher, chroniqueur à la Gazette et à CJFM, exposera sa collection de... flamands roses! Du 9 juin au 28 août la maison de la culture Maisonneuve sera transformée en volière!... Me Serge Joyal exposera sa collection de costumes de plage canadiens de 1880 à 1930 du 23 juin au 28 août à la nouvelle maison de la Culture La Petite Patrie.

Edith Butler prètera sa collection d'œuvres du peintre acadien Nérée de Grâce à Marie Uguay... Le T.N.M. offrira cet été sa collection de costumes de La nuit des rois, de Shakespeare, dessinés par Alfred Pellan en 1968.

Que collectionne le directeur du Musée des beaux-arts Pierre Théberge? Il ne le dit pas mais il a choisi de présenter les œuvres qu'il a répertoriées pendant plusieurs années du peintre et sculpteur naïf québécois Arthème St. Germain.

Le couple de musiciens Bernard et Mireille Lagacé ne collectionne pas les pianos mais plutôt des tableaux d'Ulysse Comtois, Rita Legendre ou Edmund Alleyne... Michel Tremblay? Devinez. Non c'est pas ça. C'est les presse-papiers. Alain Stanké, on le sait, collectionne, entre autres, les journaux depuis toujours car depuis toujours il avait envie de publier une encyclopédie du Canada. C'est fait mais il continue de ramasser!

Douglas «Coco» Léopold exposera sa collection de kimonos à côté des avatars de Mickey Mouse appartenant à... Monique Miller! Vous en seriez-vous douté? Rendez-vous voir à la Maison de la Culture Mont-Royal du 23 juin au 21 août. Ouf!



Jean Lapointe

JEAN LAPOINTE ATTAQUE LA FRANCE

Avez-vous vu Jean Lapointe récemment? Je ne sais pas si c'est à force de jouer au golf tous les jours qu'il a si formidablement maigri mais il a une taille de guêpe! Cette semaine il est en vacances. Sa tournée de spectacles au Québec est terminée et il se prépare à atta-

quer la France. D'ailleurs il se cherche un grand appartement à Paris, quelque chose à louer avec au moins deux chambres à coucher.

Jean a maintenant un agent parisien, le même Jean Dufour qui s'occupait de Félix Leclerc. Le 10 juin il ira participer au Festival des plaisirs de l'humour au Palais des Festivals de Cannes. Le thème de ce festival cette année est Performances d'acteurs. Le 15 juin il participera à la grande Nuit des Comiques à l'Olympia de Paris et ensuite il devrait donner une vingtaine de spectacles un peu partout en France. Nous le reverrons au Festival Juste pour Rire, d'autant plus que son bon ami Raymond Devos viendra aussi et qu'ils ont plusieurs projets ensemble. Ce dernier reviendra en mai 88 pour faire le T.N.M. et une mini-tournée au Québec...

DIAL COCO

Douglas «Coco» Léopold est décidément partout. Il ne se contente pas de la radio, de la télé, des discothèques et des magazines. Non! Vous l'entendrez bientôt sur les lignes téléphoniques Dial COCO. C'est un système qui a beaucoup de succès à Paris, Londres et à New York. Il s'agit de lignes d'informations sur la météo, l'horoscope du jour, les choix de sorties ou de restaurants.

À compter du 1er juillet Douglas renouvellera quotidiennement ses messages de deux minutes sur le jet set et les activités du jour et de la nuit. Il n'a pas encore de numéro mais CKOI et Banana Communication s'occupent de ça avec Bell Canada. Ce n'est pas tout. Ça n'est jamais tout avec Douglas. Il vient de se lancer dans la crème glacée! Eh oui, on peut trouver ses Crèmes de Coco aux 5 Saisons, la chaîne chère de Steinberg. Il en a fait préparer 25 parfums différents!

MUR DE NUAGES POUR LE MAT OLYMPIQUE

Sur l'observatoire du mat olympique vous aurez pratiquement la tête dans les nuages! Un beau contrat pour l'artiste-verrière Michèle Lapointe. Elle vient de signer avec Lavalin l'engagement de réaliser une grande verrière de 6 pi. de hauteur par 15 pi. de longueur et 2 pi. de profondeur pour l'observatoire, au 3e étage du mat du Stade olympique.

Ce sera un Mur de nuages avec des personnages qui auront la tête dans les nuages! Michèle travaille fort car elle a peu de temps. Sa murale doit être installée pour le 15 juillet. Le fait d'être pressée ne l'empêche nullement de s'amuser à la tâche. Elle trouve le projet formidable et souligne que Cécile Auger, de Ove Design, qui est responsable de la décoration des trois paliers du mat, est une femme dynamique, ouverte et des plus agréables avec qui travailler.

En attendant l'ouverture de l'observatoire vous pouvez voir l'immense murale de verre que Michèle Lapointe vient de créer pour la nouvelle maison de la Culture La Petite Patrie: Le théâtre de papier, une œuvre de 13 pi. de hauteur sur 50 pi. de largeur, représentant l'évolution de la connaissance acquise et transmise par le livre.

D'AUTRES MURALES

Ce n'est pas triste au nouveau pavillon de l'Institut de cardiologie de Montréal, le pavillon Paul-David. Ce pavillon qui porte le nom du fondateur de l'Institut, le Dr Paul David, aujourd'hui sénateur de Bedford, est agrémenté d'une grande murale en métal de Teresa de Moura et Cysleine Fautoux assistées par le graveur Carlos Casado, une œuvre intitulée Resac et installée dans la salle d'attente. Trois murales en verre de Lise Favretti égalaient par leurs couleurs de soleil et d'océan le hall d'entrée.

L'ANNÉE MARIALE

Bizarre: aucune radio du Québec n'a semblé intéressée à couvrir l'événement qui marquera l'ouverture de l'Année mariale: Jean-Paul II présidera une heure de prière pour la paix le samedi 6 juin en direct de la basilique Sainte-Marie Majeure à Rome sur les écrans de télé du monde entier. Au Québec la télédiffusion sera assurée de midi à 15 h par le réseau Quatre Saisons...

Sur ce bonne semaine.



Daniel Lavoie sera la vedette des fêtes qui marqueront le 75e anniversaire de LaSalle. PHOTO ROBERT NADON, LA PRESSE

La Semaine de la chanson française

Daniel Lavoie en a gros sur le coeur

DENIS LAVOIE

En pleine forme, large sourire, détendu, verres fumés et vêtements frippés, Daniel Lavoie est venu marquer de sa présence hier, le lancement des spectacles gratuits marquant le 75e anniversaire de LaSalle.

L'artiste qui a si bien réussi en France avec la chanson *Ils s'aiment*, en avait gros sur le coeur quand un journaliste a abordé le sujet de la semaine, *La semaine de la chanson française d'ici*.

«Il y a un paquet de gens qui veulent se donner bonne conscience en organisant des affaires de ce genre, a commenté l'auteur-compositeur-interprète. C'est pas ça qui va vraiment aider la chanson française.»

«Il faut cesser de se sentir comme des colonisés. En province, il n'y a pas si longtemps, on n'écouterait que ça de la chanson française. Parce qu'on aimait ça», d'ajouter Lavoie.

Les artistes, qui comme Daniel Lavoie réussissent à l'étranger, se sentent exploités. Leur succès sert trop souvent à «faire de la publicité pour le Québec».

Quant à l'argent investi dans la chanson, Daniel Lavoie rappelle avec amertume que des \$5 000 rattachés au prix Québec-Wallonie, il a dû redonner au gouvernement québécois sa quote-part, car le prix était ici impossible à 50 pour cent. On donne donc d'une main pour reprendre de l'autre. C'est ça la rançon de la gloire.

Céline Dion...

Invité par les organisateurs des célébrations du 75e anniversaire de LaSalle, à ouvrir le bal des spectacles qui seront présentés sur une scène extérieure construite face aux rapides de Lachine, boulevard LaSalle, Daniel Lavoie était la seule vedette au programme, à la conférence de presse d'hier.

Martine Saint-Clair devait présenter un spectacle dans le cadre de cet événement, c'est plutôt Céline Dion qu'on pourra voir gratuitement, en spectacle en plein air le mardi 30 juin.

Daniel Lavoie sera au rendez-vous le samedi 20 juin. Le groupe

Nuance sera sur cette même scène près du fleuve le mardi 23 juin. On pourra aussi voir Jano Bergeron le samedi 27 juin. Pour s'y rendre, on emprunte le métro jusqu'à la station Angrignon pour ensuite prendre l'autobus de la ligne 110 centrale qui vous conduit au site même des festivités.

Profitant de la présence des journalistes, les organisateurs des célébrations lasalloises, qui se poursuivront en spectacles et activités de tous genres (y compris un concert de l'OSM) jusqu'au 20 septembre, ont souligné leur souhait de voir l'Unesco consacrer les rapides de Lachine «patrimoine mondial».

L'itinéraire de Lavoie

Daniel Lavoie, la vedette des fêtes, sera précédé sur scène par des artistes qu'il aime bien: le duo Descars, de Québec; Gaston Mandeville, Jean-Michel Navarre et le groupe Niagara, de France; Marie Philippe et Luc de La Rochelière, lauréat du Festival de la chanson de Granby.

Le populaire chanteur amorce donc à LaSalle une tournée de quelques festivals et il y rodera le spectacle qu'il présentera à Paris, à l'Olympia, en septembre.

On pourra d'ici là le voir le 23 juin au Festival franco-ontarien à Ottawa, puis à Baie-Comeau le 25 juin, Matane le lendemain, Chandler le 27. Et en juillet-août il sera à Sherbrooke, Rimouski, aux Îles-de-la-Madeleine, à Québec, Saint-Jean-sur-Richelieu, La Ronde (19 août) et Saint-Eustache le 20 août.

Entre-temps, sortie d'un nouveau 45 tours en France, présentant un nouveau mixe de *La nuit se lève*. Réalisée par le même personnage qui avait si bien fait avec *Tension Attention*, cette nouvelle version met à contribution d'excellents musiciens.

Et le disque anglais? Lavoie a répondu plutôt évasivement, parlant de bonnes réactions. Il faut attendre. Il ne fera pas de promotion aux États-Unis. Et il y a surtout les 50 000 disques français qu'il vient de vendre. Lavoie craint par ailleurs les mauvaises réactions des Français à son disque anglais, chose pourtant naturelle pour un natif du Manitoba.

Un risque merveilleux jusqu'à maintenant!

JEAN BEAUNOYER

Les organisateurs, comédiens, producteurs, tout ce beau monde du Festival de théâtre des Amériques, a pris une journée de répit, hier, pour évaluer les forces en présence, pour sonder l'opinion des gens et pour regarder la suite de l'événement.

On a d'abord constaté la très grande satisfaction du public. Une évaluation-maison a permis de relever que chaque abonné a été emballé par au moins une pièce durant la période de mardi à samedi. Si le pourcentage de fréquentation a baissé de 87 p. cent (qu'il était l'an dernier) à 72 p. cent dans cette première partie du Festival, le pourcentage ne signifie pas une diminution du nombre de spectateurs. Cette année, on joue dans un plus grand nombre de salles et dans de plus vastes salles.

Jusqu'à maintenant, les grands succès tant au niveau de la participation du public que des appréciations du public et de la critique ont été *Turtle Dreams* de Meredith Monk et *Macunaima* présenté par le groupe du Brésil.

Balzac et Hamlet Machine

Les Québécois ont également très bien réussi, Balzac présenté à guichets fermés et *Hamlet Machine* qui a beaucoup intrigué la presse étrangère, hier matin. On demandait au metteur en scène, Gilles Maheu, plusieurs explications sur l'utilisation de la vidéo. Il a parlé d'un nouveau outil de travail, il a parlé d'un moyen pour se rapprocher du jeu des comédiens avec toute la passion du métier qu'on lui connaît.

Pas moins de 200 spécialistes de tous les théâtres du monde sont actuellement à Montréal dont un groupe de 20 Français

Louise Cousineau

CBF: pas une semaine, un mois de chanson française

Alors que les radiodiffuseurs privés pavolent ces jours-ci avec leur Semaine de la chanson française d'ici, la radio de Radio-Canada soulignait hier que ce n'est pas une semaine qu'elle consacre à la chanson francophone, mais un gros mois. Et qu'en plus, la chanson française est à l'honneur 52 semaines par année à la radio AM de Radio-Canada, puisqu'on y a banni la chanson anglaise il y a maintenant deux ans.

«Et toutes ces activités se feront à même les budgets réguliers de Radio-Canada», a précisé le grand patron de la radio Paul-Marie Lapointe hier. On sait que les diffuseurs privés ont reçu \$274 500 des gouvernements provincial et fédéral pour leur Semaine. Il ne faut pas oublier toutefois que la radio de Radio-Canada est totalement subventionnée par le gouvernement fédéral.

Les activités principales sont les concours *Notre chanson*, où le public est appelé à voter, via des coupons publiés dans *La Presse* (souhaitons que les auteurs-compositeurs-interprètes ne «paqueteront» pas l'affaire) pour leurs chansons préférées parmi celles qui sont sorties entre septembre et mai derniers. Le concours prendra fin le 24 juin alors que les trois chansons gagnantes seront dévoilées lors d'une émission spéciale d'Entre les deux oreilles. Il y aura également le tirage d'un voyage d'une semaine pour deux à Saint-Malo en septembre prochain pour un des voteurs.

Saint-Malo organise un Festival de la Chanson québécoise. Y participeront: Daniel Lavoie, Marie-Claire Séguin, Steven Faulkner et le groupe Les Nerfs, qui a gagné le concours *Rock-Envol* il y a quelques jours.

C'est en juillet que la chanson française brillera de tous

ses feux au réseau de Radio-Canada (690 AM à Montréal). Il y a des festivals dans toute la francophonie (le nôtre a lieu à Québec) dont les diffuseurs feront des émissions qui seront diffusées des deux côtés de l'Atlantique. Le 25 juillet, une grande émission radiophonique en multiplex déterminera notamment, via les votes téléphoniques des auditeurs, la Chanson francophone de l'année.

La chanson française sera donc beaucoup entendue à Radio-Canada durant l'été. Notamment à *Entre les deux oreilles* (11 h à midi) qui sera animé par Jean-François Doré tout l'été, en remplacement de Jacques Boulanger qui sera en vacances. Et tous les soirs, de 19 h à 22 h, à *De la chanson française plein les oreilles* animé par Raymond Desmarreau.

Radio-Canada couvrira également le Festival d'été de Québec et installera ses studios dans un bar de l'hôtel Clarendon. En plus des émissions citées plus haut, c'est de là que proviendra *Plaisirs*, l'émission du samedi de Pierre Bourgault et Marie-France Bazzo. *Plaisirs* aura également une édition du dimanche animée par Mme Bazzo.

Le Festival de Québec offrira plusieurs grands spectacles du 13 au 16 juillet. Parmi les artistes au programme: Marjolène Morin, Jim Corcoran, Paul Perronne, William Scheller, Sarcloret et Pierre Rapsat. Leurs spectacles seront diffusés dans la francophonie et une semaine plus tard à Radio-Canada.

Une des activités les plus inusitées de l'été sera de faire faire un devoir à cinq compositeurs de chez nous, sur un texte dont l'auteur n'est pas encore choisi. Les cinq compositeurs: François Cousineau, Michel Rivard, Gerry Boulet, Marie Bernard et Steve Faulkner, à partir du même texte, feront chacun une chanson.

Une nouvelle radio MF française à Hull

La région de l'Outaouais aura une nouvelle station radiophonique francophone MF qui se spécialisera dans la dance music. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a approuvé hier la demande du réseau Radiomutuel qui opère notamment les stations CJMS-AM et CKMF FM à Montréal.

La nouvelle station devra jouer une proportion de 55 pour cent de chansons en français.

La région de Hull-Ottawa a 756 000 habitants (la quatrième agglomération urbaine en importance au Canada) dont 33 pour cent sont francophones. Elle est desservie par 17 stations de radio, dont quatre (trois privées et Radio-Canada) sont françaises.

La nouvelle station s'adressera aux jeunes adultes. Elle se greffera au réseau dance music FM de Radiomutuel qui comprend CKMF à Montréal, CHIQ à Québec, CIMO à Magog et CIMOI à Sherbrooke. Mutuel investira \$750 000 dans le projet et consacrera, au cours des cinq prochaines années, \$600 000 au développement du talent québécois et canadien.

Mutuel jumellera sa nouvelle station FM à sa station AM CJRC.

Charlebois chantera Juste pour rire

C'est Robert Charlebois qui chantera cette année la nouvelle chanson-thème du *Festival juste pour rire*. Ce sera, nous a-t-on dit, une chanson de fin de party; un nouveau Charlebois.

C'est la troisième chanson-thème commandée par le *Festival juste pour rire*. La première, de Serge Fiori, a été lancée il y a deux ans et n'a pas perdu de son

punch. Quant à celle de l'an dernier, de Charles Trenet...

Fiori s'est associé à cette troisième chanson. En plus d'avoir composé la musique, il est responsable de l'enregistrement.

Robert Charlebois, qui signe le texte de cette chanson intitulée *Tarari* (ça fait penser à une toune de Plume) l'interprète; on l'entendra très bientôt à la radio.



qui participent au Festival des Amériques dans le cadre d'un échange France-Québec.

Le groupe du théâtre de la Veillée participait également aux rencontres matinales et expliquait comment on avait bâti ce Balzac controversé. Un travail de groupe a-t-on répondu en chechant les idées qui sous-tendent l'œuvre de l'écrivain, par une lecture exhaustive des romans, biographies, essais et différents écrits de Balzac.

Cette semaine, il faudrait surveiller tout particulièrement le théâtre du Nicaragua. Oubliez le théâtre politico-heavy, ce théâtre du Sud en est un de reconstruc-tion, de dynamisme et de jeunesse. Ceux qui font la guerre là-bas n'ont pas 20 ans et ceux qui font du théâtre sont, en moyenne, âgés de 23 ans. Si *Macunaima* a été une surprise, à quoi doit-on s'attendre de Juan Y su Mundon?

Hier soir, première de l'œuvre québécoise de Jean-Mance Delisle, *Un oiseau vivant dans la gueule*. Le texte déjà paru nous incite à voir le traitement qu'aura fait le metteur en scène d'une histoire de relations incestueuses. *Rachel's brain* qui débute demain, nous fera voir la performance d'une dame d'un certain âge qui a déjà franchi toutes les barrières.

Mais qui sait? Un Festival est toujours un risque, merveilleux jusqu'à maintenant!

Une vingtaine de vedettes au deuxième Don des étoiles

Le 11 septembre prochain, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, une vingtaine de vedettes mondiales du ballet se réuniront pour le deuxième gala *Don des étoiles*, au bénéfice des enfants auxquels la Fondation canadienne pour l'enseignement et la

recherche en ostéopathie (FCERO) vient en aide. Davantage exposés aux blessures et aux douleurs, par l'exercice de leur métier, les danseurs connaissent mieux l'ostéopathie, cette branche de la médecine qui a pour objet la mobilité du système

musculaire et squelettique. Ils se produiront bénévolement, un seul soir, à l'invitation de la FCERO, afin de sensibiliser le public aux besoins des enfants handicapés.

On retrouvera, parmi les étoiles qui ont répondu à l'appel, Mariana Tcherkassky, de l'American Ballet, Karen Kain et Frank Augustyn, du National Ballet of Canada, Sylvie Guillem et Ma-

nuel Legris, de l'Opéra de Paris, Frederic Olivieri et Yannick Stephant, du Ballet de Monte Carlo. Andrea Davidson, des Grands Ballets canadiens, et Marie-Françoise Lévesque, qui danse actuelle-

ment avec l'American Ballet Theatre de New York, seront également du groupe.

Les billets sont disponibles, dès maintenant, à la FCERO, au 5637, av. Stirling, Montréal.



Karen Kain et Frank Augustyn, du National Ballet of Canada, dans la production *Sphinx*, du chorégraphe John McFall.

Canadien présente **CIRQUE DU SOLEIL**
TOURNEE QUEBEC CALIFORNIE

CE SOIR 19h30

Vieux-Port de Montréal jusqu'au 20 juin

NOUVEAU SPECTACLE

Billets en vente aux comptoirs TICKETRON et à la billetterie du GRAND CHARTEAU du Cirque du Soleil 845-1103

1 POP CORN GRATIS à tous les enfants de 12 ans et moins ce soir

Logos: La Presse, CKAC 97.3, Agrinove, MERCI, Bonjour!

Gobelet ANIMATEUR: **Guy Crepeau**

Plusieurs comiques tous les jeudis. Quelque 40 artistes du Québec s'y produiront dans des spectacles différents chaque soir, en y présentant leurs meilleurs numéros.

Le Festival du Gobelet

COÛT: \$6.00
TOUS LES JEUDIS DU 9 AVRIL AU 11 JUIN POUR RÉSERVATIONS: 382-2203

FESTIVAL de BROCHETTES durant le MOIS de MAI

Une nouvelle brochette tous les jeudis, vendredis et samedis.

Salles disponibles gratuitement pour tous genres de réception avec votre choix de menus préétablis à des prix des plus avantageux.

Gobelet 8405, St-Laurent, Montréal
Réservations: 382-2203

THE UNTOUCHABLES

PARAMOUNT PICTURES PRESENTS AN ART LINSON PRODUCTION A BRIAN DE PALMA FILM
THE UNTOUCHABLES KEVIN COSTNER CHARLES MARTIN SMITH ANDY GARCIA
ROBERT DE NIRO as AL CAPONE and SEAN CONNERY as MALONE
Music by ENNIO MORRICONE Written by DAVID MAMET Produced by ART LINSON Directed by BRIAN DE PALMA

70MM SIX-TRACK **DOLBY STEREO** PRESENTATION

Logos: IMPÉRIAL, THX, DORVAL, LAVAL, VERSAILLES

En collaboration avec: **La Presse** **CJFM96** Aucun laissez-passer

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
2	Montréal ce soir (18h)	Baseball des Expos: les Padres de San Diego vs les Expos de Montréal.				Festival jazz MtL	Le Téléjournal	Le Point (22h26)	
3	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	The New Mike Hammer		Shell Game		The Equalizer	
4	NBC Nightly News	Wheel of Fortune	M.A.S.H.	Highway to Heaven		Night Court	Nothing in Common	News Special: Life in the Fat Lane.	
5	Newswatch (18h)	The Ted Knight Show	Molly Dodd	It Was Twenty Years Ago Today				The National	The Journal (22h22)
6	L'Étэшow	Le Québec à la carte	Via Québec	Les Brillant		Cinéma du mercredi: "Amour et biologie".			Tribune
7	L'Étэшow	Le Québec à la carte	Via Québec	Les Brillant		Cinéma du mercredi: "Amour et biologie".			Tribune
8	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	Pet Peeves	Spenser: For Hire		Wednesday Night Movie: "Murders in the Rue Morgue".			
9	World News Tonight	New Newywed Game	The New Dating Game	Perfect Strangers	Head of the Class	MacGyver		Hotel	
10	Bulletin de 18h30	Baseball des Expos: les Padres de San Diego vs les Expos de Montréal.				Festival jazz MtL	Le Téléjournal	Le Point (22h26)	
11	L'Étэшow	Le Québec à la carte	Les Brillant	Chacun chez soi		Cinéma du mercredi: "Amour et biologie".			Tribune
12	Pulse (18h)	Entertainment Tonight	McGowan's World	Highway to Heaven		CFCF Special Movie Presentation: "Footloose".			
13	Les Nouvelles du 13	Baseball des Expos: les Padres de San Diego vs les Expos de Montréal.				Festival jazz MtL	Le Téléjournal	Le Point (22h26)	
14	Wickie	Droit de parole	Quotidienne (19h58)	Station Soleil		Cinéma: "Ehira Madigan".			Station Soleil (22h40)
15	World News Tonight	Star Trek		Ford: the Man and the Machine (1ère partie)				Hotel	
16	Doctor Snuggles	Hooked on Reading	Magic Shadows	People Patterns	Realities	The Long Search: A Question of Balance.	Bits and Bytes	Jack Livesley	
17	NewsHour (18h)	Business Report	Money World	Survival Special: Wild Seas, Wild Seals.		Fighting Terrorism: NI Security Council.		There Were Times, Dear	
18	Simon et Simon (Simon & Simon).	Double Jeu		Cinéma: "Urgence".				Jolis à croquer!	
19	NewsHour (18h)	Action Auction 57							
20	Chiffres/lettres	Artes		Le Grand Échiquier: les Soles du printemps.					Bouvard (22h55)

• Changement de dernière heure.



Les Beatles en 1965.

PARFAIT! Une véritable joie!

Jeffrey Lyons SNE AK PREMIER LION



LA SCIENCE L'AFFIRME, BIGFOOT N'EXISTE PAS.

Dès Vendredi

REPRÉSENTATION SPÉCIALE DEMAIN SOIR À 7:30 AU CINÉMA BERRI SEULEMENT!
(APRÈS LA REPRÉSENTATION SPÉCIALE VOYEZ LE FILM «POLICE ACADEMY 4» VERSION FRANÇAISE. LES DEUX FILMS POUR LE PRIX D'UN!)

EN VERSION FRANÇAISE

HARRY

et les HENDERSONS

WILLIAM DEAR

VOS YEUX VOUS DÉCOIVENT... VOTRE COEUR VOUS GUIDERA

JOHN LITHGOW "HARRY AND THE HENDERSONS" MELINDA DILLON DON AMECHE DAVID SUCHET MARGARET LANGRICK JOSHUA RUDDY
LAINE KAZAN KEVIN PETER HALL BRUCE BROUGHTON RICK BAKER WILLIAM DEAR WILLIAM E. MARTIN EZRA D. RAPAPORT
Read No. 88.111 Book
Produced by RICHARD VAINE and WILLIAM DEAR
Directed by WILLIAM DEAR
A UNIVERSAL PICTURE
© 1987 UNIVERSAL PICTURES

- COULY: BERRI, BROSSARD, CARREFOUR LAVAL, BROSSARD, JEAN-TALON
- ST-DEWIS: STE-CATHERINE 288-2115, 2330, AUT. DES LAURENTIDES 688-3684, MAIL CHAMPLAIN 485-5906, 2 RUES À L'EST DE PIE-IX 725-7000
- PARADIS: 8215, RUE HOCHÉLAGA 354-3110
- TROIS-RIVIERES: CINÉMA FLEUR DE LYS
- ST-HYACINTHE: LE PARIS 773-9492
- SOREL: CINÉMA RIO
- ST-JEAN: BOÎTE À FILMS
- ALSO: GALERIES DE GRANBY, CAPITOL, BRIMMONDVILLE

« TOSCA »

Slatinaru domine la distribution

CLAUDE GINGRAS

■ Visuellement, cette Tosca nous est familière: elle marquait, en octobre 1980, le lancement de l'Opéra de Montréal. Les costumes et, surtout, les décors soulignent l'immense talent du regretté Robert Prévost, qui avait su, avec des moyens limités, suggérer le luxe et l'espace. Sept ans plus tard, ils n'ont rien perdu de leur

éclat, au contraire.

Quant à la mise en scène de Jean Gascon, enfin débarrassée d'une erreur flagrante au deuxième acte et bénéficiant cette fois d'un assistant metteur en scène, elle est traditionnelle mais toujours aussi efficace.

Mais les deux grands points d'interrogation étaient, bien sûr, les deux chanteurs absolument inconnus engagés pour les rôles des deux amants: Maria Slatinaru-

ru, soprano roumain, et Ruben Dominguez, ténor vénézuélien.

Maria Slatinaru est fort impressionnante. La chanteuse n'est plus très jeune, mais elle donne l'illusion de l'être. La voix est belle et forte, elle reste juste et égale sur toute la tessiture (elle a paru légèrement forcée hier soir à la fin du célèbre air «Vissi d'arte»), et le jeu est conduit, comme la voix, avec une intelligence de tous les instants.

M. Dominguez possède une voix d'une puissance inouïe. En fait, je n'ai jamais entendu, à l'Opéra, un ténor chanter aussi fort. Mais la voix elle-même n'est ni particulièrement attrayante, ni subtile, et le jeu manque de ce qui distingue l'interprète de Tosca: l'intelligence... On sent le chanteur bien intentionné, mais on le sent aussi mal dirigé.

Louis Quilico projette encore une voix robuste, mais son jeu est gros et facile. Le chef de la police romaine est, aussi, un homme de l'aristocratie. Quilico ne considère que la première facette du personnage.

Au pupitre de l'OSM, Michelangelo Veltri s'occupe d'abord de suivre les chanteurs. La partition elle-même n'est mise en valeur qu'au début du troisième acte.

Il y a encore des choses à dire sur cette reprise de Tosca. J'y reviendrai demain.



Maria Slatinaru (Tosca) et Ruben Dominguez (Mario Cavaradossi).

GRÂCE À

La Presse

CKAC 73

COORS LÉGÈRE

PLEINS FEUX

SUR LE THÉÂTRE

Courez la chance de gagner un voyage pour deux à New York pour assister à la comédie musicale «LES MISÉRABLES» sur Broadway.

Le prix comprend le voyage aller-retour Montréal / New York, deux billets pour assister au spectacle ainsi que l'hébergement d'une nuit.

OU ENCORE L'UN DES NOMBREUX PRIX SUIVANTS:

- 10 GAGNANTS**
d'une paire de billets pour assister à chacun des spectacles de la série «Coors Légère — Pleins feux sur le théâtre» présentés à la Place des Arts, soit:
- «Camelot», le mardi 7 juillet 1987, à 20 h
 - «42nd Street», le mardi 25 août 1987, à 20 h
 - «Singin' in the rain», le vendredi 30 octobre 1987, à 20 h

5 GAGNANTS
d'une paire de billets pour voir la comédie musicale «Camelot», mettant en vedette Richard Harris, le mardi 7 juillet 1987, à 20 h, à la Place des Arts.

- POUR PARTICIPER:**
- Remplissez le coupon publié dans La Presse jusqu'au 5 juin 1987 inclusivement et postez-le à l'adresse indiquée.
 - Les tirages auront lieu les 9, 10, 11 et 12 juin à l'émission de Suzanne Lévesque, sur les ondes de CKAC, entre 8 h 45 et 11 h 45.
 - Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à La Presse et à CKAC.
 - La valeur totale des prix offerts est de 2 806,50\$

LERNER & LOEWE'S

CAMELOT

Du 7 au 12 juillet

42ND STREET

Les 25, 26, 27, 28 août

Singin' in the Rain

Une sensation sur Broadway!

Les 30, 31 octobre et 1er novembre

Concours «Pleins feux sur Broadway»
La Presse, ltée
C.P. 5015
Succursale Place d'Armes
Montréal (Québec)
H2Y 3M1

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____

Code postal _____ Âge _____ Tél. (rés.) _____ (bur.) _____

Je suis abonné(e) à La Presse J'achète La Presse en kiosque

Offrez-vous une vraie sortie
METTEZ-VOUS-EN PLEIN LA VUE...

MEILLEURE CINÉMATOGRAPHIE

MISSION

KENT
5000 SHERBOURQUE O. 488-9323
7:15-9:30

L'enchaîné

LAURA ANTONELLI

Le PARISIEN
500 STE CATHERINE O. 366-3056
PARISIEN 3 1:15-3:15-5:15 7:15-9:15

BURT LANCASTER
HELMUT BERGER

VIOLENCE et PASSION

ÉLYSÉE
25 MILTON 642-6053
ÉLYSÉE 2 7:00-9:15

Les **Enfants du silence**

Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 366-3056
(V.F.) 7:10-9:20

En anglais au FAIRVIEW

LA FIÈVRE EST DE RETOUR.

EDDIE MURPHY
BEVERLY HILLS Copie

LOEWS
5000 SHERBOURQUE O. 488-9323
LAVAL
CENTRE COMM. 777
Le CINÉMA
PLACE VERRAULT 313-2477
PLACE DU PARC
GREENFIELD PARK

Aucun laissez-passer

LOEWS 1 12:30-2:45-5:00-7:15-9:30
LOEWS 2 1:00-3:15-5:30-7:45-10:00
LOEWS 3 12:00-2:15-4:30-6:45-9:00
DU PARC 1 6:55-9:10
DU PARC 2 7:35-9:50
DU PARC 3 6:00-8:15-10:30
VERSAILLES 1 & 3
DORVAL 3-LE CINÉMA 7:15-9:30
GREENFIELD 3-LAVAL 2 7:45-10:00
DORVAL 2
GREENFIELD 2-LAVAL 5 6:45-9:00

BLUE VELVET

Version française

Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 366-3056
12:15-2:30-4:45-7:00-9:15

Summer HEAT

Le PALACE
500 STE CATHERINE O. 366-3056
12:40-2:30-4:20
6:10-8:00-9:50

Mannequin

Version française

Le PARISIEN
500 STE CATHERINE O. 366-3056
GREENFIELD PARK
VERSAILLES

LAVAL 4-GREENFIELD 1
VERSAILLES 5 (V.F.)
6:05-7:55-9:45
PARISIEN 1
(V.F.) 12:30-2:15-4:00
5:45-7:30-9:20

MANNEQUIN en anglais au cinéma LOEWS

Emmanuelle Béart

Manon des sources

Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 366-3056
12:30-2:10-3:50-5:30

PRIX SPÉCIAUX

EN ANGLAIS

Le PALACE
500 STE CATHERINE O. 366-3056
12:30-2:10-3:50

ARIZONA JUNIOR

Version française

LAVAL
CENTRE COMM. 777
VERSAILLES
PLACE VERRAULT 313-2477
7:10-9:10

Anglais avec sous-titres français

ÉLYSÉE
25 MILTON 642-6053
7:30-9:30

En anglais

YORK
5000 SHERBOURQUE O. 488-9323
YORK (V.O.) 12:15-2:05
3:55-5:55-7:50-9:45

LES ARISTOCRATES

Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 366-3056
12:30-2:10-3:50-5:30

EN ANGLAIS

Le PALACE
500 STE CATHERINE O. 366-3056
12:30-2:10-3:50

MEL GIBSON LETHAL WEAPON

LOEWS
5000 SHERBOURQUE O. 488-9323
12:30-2:40-4:50
7:00-9:10

EVIL DEAD 2

DEAD BY DAWN

Le PALACE
500 STE CATHERINE O. 366-3056
PALACE 3
12:30-2:20-4:10-6:00-7:50-9:40
DORVAL 4 6:00-7:50-9:40

FAUX TÉMOIN

"THE BEDROOM WINDOW"

Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 366-3056
12:25-2:35-4:55-7:05-9:20

POLICE ACADEMY 4

En anglais

Le PALACE
500 STE CATHERINE O. 366-3056
12:30-2:10-4:00
5:50-7:40-9:30

Ernest Goes to Camp

Le PALACE
500 STE CATHERINE O. 366-3056
KENT
FAIRVIEW

PALACE 4
1:20-3:20-5:20-7:20-9:20
KENT 1-FAIRVIEW 2 7:20-9:20

CROCODILE DUNDEE

Version française

VERSAILLES
PLACE VERRAULT 313-2477
7:30-9:35

En anglais au PALACE

HOT PURSUIT

Le PALACE
500 STE CATHERINE O. 366-3056
PALACE 5
5:50-7:45-9:40

De Lanaudière: Ottawa «avance» \$2,5 millions

Le ministre de l'Énergie Marcel Masse a annoncé hier que le gouvernement fédéral versera \$2,5 millions au Festival d'été de Lanaudière, en vue de bâtir un amphithéâtre à Joliette.

La subvention, venant du ministère des Communications, a-t-il précisé en conférence de presse, est cependant conditionnelle à ce que Québec avance la même somme. La ville de Joliette doit y contribuer pour \$1 million.

MM. Masse et Paul Dupont-Hébert, directeur du festival, ont néanmoins bon espoir que le gouvernement Bourassa réponde favorablement d'ici quelques semaines. Si les travaux débutent d'ici à novembre, l'ouvrage pourrait être prêt pour le 10e anniversaire du festival, à l'été de 1988.

Le projet du Festival d'été de Lanaudière est un amphithéâtre ouvert, qui pourrait recevoir 2 000 personnes à l'abri. Quand il ferait beau, 8 000 autres spectateurs pourraient s'asseoir dans l'herbe autour. Le devis global varie entre \$6 et \$7 millions.

La subvention de Québec risque aussi d'être retardée par un arrêt (moratoire) imposé aux dépenses d'immobilisation pour des équipements culturels.

Le festival, dont la 10e édition s'ouvre le jeudi 25 avec l'opéra *Così fan Tutte*, reçoit cette année

\$175 000 d'un commanditaire, Petro-Canada. M. Masse est ministre de tutelle de la pétrolière fédérale.

Un représentant d'un autre commanditaire, Imperial Tobacco, rappelant qu'un projet de loi fédéral vise à interdire toute pu-

blicité des produits de tabac, s'est demandé si le gouvernement prévoyait compenser l'éventuel manque à gagner des organismes et événements culturels.

« Le gouvernement ne peut prendre aucun engagement en ce sens. Ce n'est pas de cette façon

que l'État fonctionne », a répondu M. Masse.

Le père Fernand Lindsay, directeur artistique du festival, a indiqué que la 10e édition avait vendu en une semaine 17 000 des 60 000 billets disponibles.

À L'AFFICHE EATON



Ne manquez pas le concours de la fête des Pères

Courez la chance de gagner l'un des nombreux prix! Aucun achat requis.

1^{er} prix: l'une des cinq Pontiac Tempest 1988 (valeur au détail d'environ 12,200.00; livraison comprise).

2^e prix: l'un des cinq carnets de 1,000.00 en chèques de voyage American Express.

3^e prix: l'une des dix garde-robes décontractées «Beach Boys» de Dominion Group Fashion (valeur au détail d'environ 500.00 ch.).

Le concours se termine le 21 juin 1987.

Regles et fiches d'inscription à votre magasin Eaton.

Voyez la Pontiac Tempest 1988 chez Eaton au Centre-ville, (gracieuseté de Terry Pontiac Buick Inc.); à Pointe-Claire, (gracieuseté de Parkway Buick Inc.); à Rockland, (gracieuseté de Avenue Pontiac Buick Inc.).



Visages et paysages

Visiez juste! Participez au concours de photo «Visages et paysages»

Jusqu'à 7,000.00 en prix, dont 12 super-prix de Nikon Canada Inc. et 50 mentions honorables du magazine Photo Life avec abonnement d'un an. Le concours s'adresse aux photographes amateurs de 14 ans et plus. Procurez-vous tous les détails et les fiches d'inscription au rayon de la photo Eaton. Le concours se termine le 13 août 1987.

Photographes amateurs à vos objectifs!

Nikon Photo Life

Les jours à Timothy

Timothy Eaton avait réalisé l'importance d'offrir une marchandise de qualité supérieure à prix raisonnables. Cette philosophie est toujours à la mode chez Eaton, spécialement durant Les jours à Timothy. En effet, jusqu'au 27 juin, la promotion Les jours à Timothy chapeautera une foule d'événements mettant en vedette le dernier cri à prix d'aubaines.

De nombreuses activités se dérouleront également en magasin, entre autres: une exposition de poupées anciennes provenant de la collection privée des Archives Eaton. Fabriquées de 1901 à 1977, ces douze poupées à tête et mains en porcelaine biscuit, mesurent de 46 à 61 cm et portent leurs costumes originaux ou des reproductions de ceux-ci.

À voir chez Eaton Centre-ville, 3^e étage, à partir du 10 juin.

EATON LES JOURS À TIMOTHY



FONDATEUR
TIMOTHY EATON 1869
EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

Frédéric Back grand prix d'Annecy

Agence France-Presse
PARIS

Deux films ont remporté cette année le Grand prix du Festival du film d'animation d'Annecy (Alpes françaises): *L'homme qui plantait des arbres* de Frédéric Back (Canada), également Prix du public, et *Un monde pourri* (Smatchkan Sviat) de Bokyo Kaney (Bulgarie).

Le prix du film de commande été attribué à l'unanimité à *Giordano*, de Chris Hinton (Canada).

Le Premier prix spécial du jury a été attribué à l'unanimité à *Seiltanzer* (Equilibristes) de Raimund Krumme (RFA). Deuxième prix spécial du jury (pour le rythme et le montage): *Girls Night Out*, de Joanna Quinn (Grande-Bretagne).

LE FESTIVAL DE THÉÂTRE DES AMÉRIQUES 1987

PROGRAMMATION DU 26 MAI AU 7 JUIN

À NE PAS MANQUER AUJOURD'HUI

THIS IS WHAT HAPPENS IN ORANGEVILLE (CANADA)
DNA Theatre
Théâtre de la Veillée
1371, rue Ontario est
3, 4 juin 22 h (13 \$)
5, 6 juin 19 h (15 \$)
5 juin 24 h (15 \$)

THE ANGELS OF SWEDENBORG (ÉTATS-UNIS)
Fiji Company
D.B. Clarke Theatre
1455, boul. De Maisonneuve ouest
3 juin 22 h (15 \$)
4 juin 19 h (15 \$)
5 juin 19 h (17 \$)

DRAMATURGIE DES AMÉRIQUES
Lectures/Spectacles
Une co-production du C.e.a.d. et du F.T.A.
Maison de la culture du Plateau Mont-Royal
465, avenue du Mont-Royal est
3 juin à 14 h OyamO à 19 h Anne Legault

THE HAUNTED HOUSE HAMLET (CANADA)
Tamahnous Theatre
Monument national
1182, boul. Saint-Laurent
3, 4 juin 22 h (13 \$)
5, 6 juin 22 h (15 \$)
7 juin 19 h (13 \$)

OFF OFF OFF OU SUR LE TOIT DE PABLO NERUDA (QUÉBEC)
Compagnie des Arts Exilio
Salle André-Pagé
360, rue Laurier est
3 juin 19 h (10 \$)
4 juin 22 h (10 \$)
5, 6 juin 22 h (13 \$)

KASELEZO (HAÏTI)
Centre Dramatique Franco-Haïtien
Salle Marie-Gérin Lajoie (UQAM)
1455, rue Saint-Denis
3, 4 juin 19 h en créole (13 \$)
5 juin 19 h en français (15 \$)
6 juin 14 h en français (15 \$)
6 juin 19 h en créole (15 \$)

Juan Y Su Mundo

Du théâtre de guérilla



À SURVEILLER
DÈS DEMAIN

DRAMATURGIE DES AMÉRIQUES
Lectures/Spectacles
Une co-production du C.e.a.d. et du F.T.A.
Maison de la culture du Plateau Mont-Royal
465, avenue du Mont-Royal est
4 juin de 14 h à 18 h Rencontre

Pièces en espagnol et portugais: résumés en français disponibles lors des représentations.

Billets en vente: Billetterie centrale, École nationale de théâtre 5030, rue Saint-Denis, Montréal (métro Laurier) et aux comptoirs Ticketron

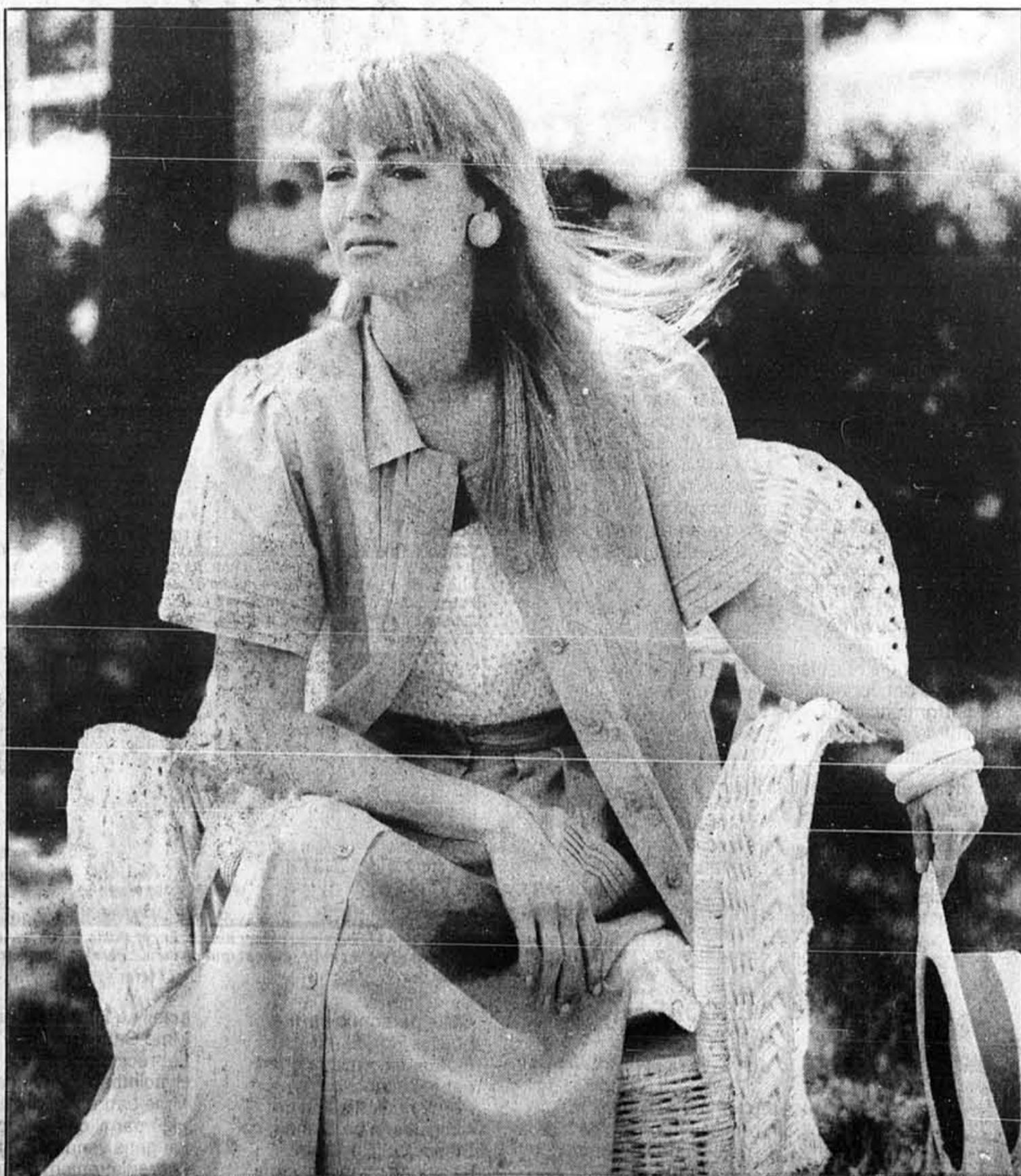
Informations: (514) 842-9299

Ne manquez pas le solde semestriel de mode printemps-été 'Rouie' à la Baie

30% À 50% DE RABAIS

Vous l'attendiez et le voilà enfin!
Une sélection de vêtements élégants les plus en vogue ce printemps, à des prix exceptionnels! Passez vite à la Baie choisir parmi des coordonnés 2 pièces, des robes, des tenues sport et des interchangeables. Tous taillés dans des tissus pur coton, pure soie ou polyester. Vous trouverez une vaste gamme de coloris comprenant jaune, turquoise, bleu roi, rouge et blanc. Vous pouvez maintenant vous offrir le modèle qui vous tentait si fort. Tailles 4 à 16. Ord. 35\$ à 150\$

Boutique Collections, rayon 127 Centre-ville, Rockland, Laval, St-Bruno. En vigueur jusqu'au 5 juin.



C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie

